



Rapport 2019

Office Villeurbannais des Personnes Agées et des Retraités

56, Rue du 1^{er} Mars – 69100 Villeurbanne
Tél. 04.78.68.90.50 – Fax 04.78.68.79.88

Mail : contact@ovpar.fr

<http://www.ovpar.fr>

L'Année 2019 a été marquée par la mise en œuvre d'une politique du bénévolat centrée sur l'information, la recherche de nouveaux **bénévoles**, des nouveaux projets et la poursuite de l'organisation et la gestion des 80 bénévoles. Lors de l'Assemblée générale 2019, la charte du bénévolat a été validée et est désormais signée par chaque bénévole.

Le groupe de travail associant des professionnels et des aidants s'est poursuivie en vue de la mise en place début 2020 de l'expérimentation « mon parcours d'aidant », auprès d'une vingtaine de partenaires, grâce à un outil innovant d'accompagnement de l'aidant dans son parcours. Cette démarche a été soutenue et financée par l'Agence régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes.

Fort de cette dynamique, c'est l'ensemble des services de l'OVPAR qui ont participé au repérage, au soutien et à l'accompagnement des **proches aidants**. L'Accueil de jour a développé les activités favorisant la relation « aidant – aidé ».

Les **adhérents** aussi ont fait l'objet d'une attention toute particulière. L'assemblée générale 2019 s'est déroulée sous une nouvelle forme, laissant place à la participation et aux échanges, afin de recueillir les attentes des adhérents.

Une lettre d'information numérique mensuelle « En direct de l'OVPAR » permet de garder le lien et transmettre les informations. Chacun est invité à participer au comité de rédaction ou à transmettre des articles ou des idées de thématiques.

En décembre 2019, le service animation a proposé un séjour de 2 jours à Montreux en Suisse. Une première qui a été une réussite et que les adhérents redemandent.

Les **salariés** ont eu à cœur, dans la lignée des années précédentes, à développer les projets inter services, pour favoriser la transversalité pour une meilleure prise en compte de nos différents publics.

Tout cela ne serait pas possible sans l'équipe salariée de l'OVPAR qui œuvre au quotidien auprès de notre public, en veillant à appliquer les valeurs de solidarité, d'innovation et de prise en compte des plus fragiles.

Je tiens à souligner l'engagement des administrateurs et plus particulièrement des membres du Bureau.

Jeanne-Marie BURLAT, Vice-Présidente

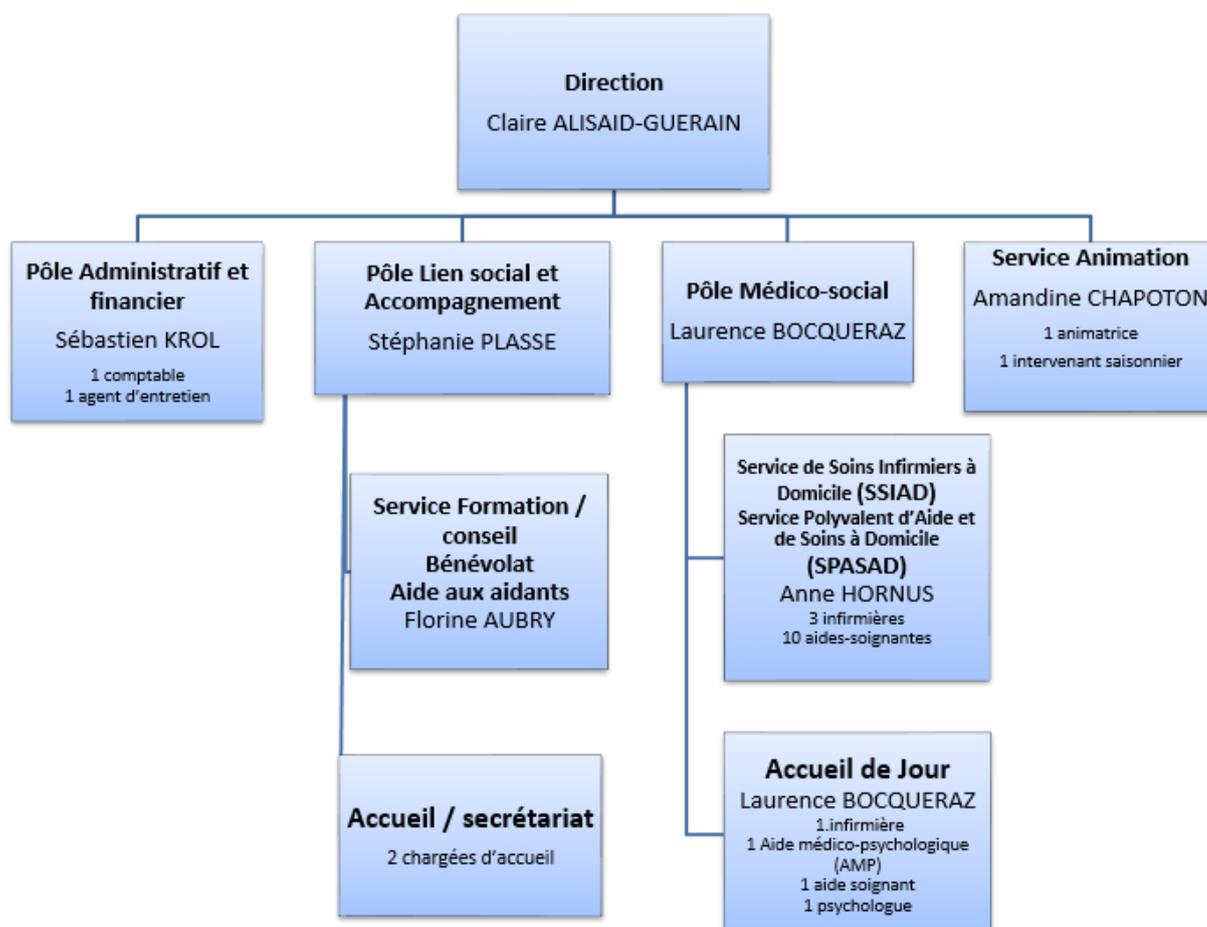
Les instances décisionnelles

Présidente
Madame Dany MONTOIS

Conseil d'Administration
10 membres de droit dont 3 représentants de la ville
9 membres actifs personnes morales, agréés par le Conseil d'Administration
9 membres actifs personnes physiques

Bureau
Présidente (Dany MONTOIS)
Vice-présidente (Jeanne-Marie BURLAT)
Trésorière (Rose Marie MINASSIAN) Trésorière adjointe (Geneviève CAUSSE)
Secrétaire (Jean-Claude HUGUES), Secrétaire adjoint (Jean-François PATIN)
2 membres (Colette PAGES, Roger MARCHETTO)

Organigramme du personnel au 1^{er} janvier 2019



Les effectifs au 31 décembre 2019

Tableau du personnel présent au 31 décembre 2019 :

Siège 56, rue du 1 ^{er} Mars 1943	10 personnes	7.37 ETP	3 Temps plein 7 Temps partiel
Pôle Médico-social 26, Allée des Cèdre	20 personnes	12.37 ETP	2 Temps plein 18 Temps partiel
Total	30 personnes	19.74 ETP	5 Temps plein 25 Temps partiel

6 personnes ont le statut cadre dans l'association.

En plus du personnel permanent salarié par l'association :

- **une directrice à temps plein** est mise à disposition par la ville de Villeurbanne.
- plus de 80 bénévoles participent à la vie de l'association. En 2019, **2 211.50 heures de bénévolat** ont été comptabilisées. Ces heures ont été valorisées pour un montant de 33 272 €.
- **16 intervenants réguliers**, dont en moyenne 13 pour l'animation et 3 pour le pôle médico-social
- les services sont des **terrains de stage**, avec l'accueil de personnel soignant et de personnel d'animation en formation.

L'ADMINISTRATION

Le Pôle Administratif et Financier regroupe la comptabilité, la logistique, la gestion des ressources humaines et financières.

Les moyens humains dont dispose le service administratif sont :

- le responsable du Pôle, Sébastien KROL
- 1 comptable, Elisabeth LAFERTIN
- 1 agent d'entretien, Véronique SELMI

Les différentes missions du service

La comptabilité :

C'est l'enregistrement d'environ 4000 pièces comptables, le suivi de plus de 1000 clients. L'augmentation du volume des activités proposées a des conséquences directes sur le volume des opérations comptables.

Les Ressources humaines :

La gestion du personnel à travers la réalisation d'une trentaine de fiches de paie tous les mois avec les déclarations patronales et salariales qui en découlent, la gestion des congés, des arrêts de travail et de toutes les démarches liées au personnel.

Les Ressources financières :

Préparation et suivi des budgets du SSIAD, de l'Accueil de jour et du Siège, en lien avec la Commission Finances. Montage des dossiers de demande de subventions.

Pour le SSIAD et l'Accueil de jour, préparation des comptes administratifs, ainsi que toutes les démarches et les déclarations auprès des services de tutelles que sont l'ARS (Agence Régionale de Santé), la Métropole de Lyon, et la CPAM.

L'entretien des locaux de la Maison des Aînés :

Il est assuré par une salariée à temps partiel de l'association.

POLE MEDICO-SOCIAL

Le Pôle médico-social (PMS) rassemble :

- Le Service de Soins Infirmiers à domicile (SSIAD)
- L'accueil de jour (AJ)
- Depuis juin 2017, l'OVPAR expérimente le déploiement d'un Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD) en partenariat avec le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAD) Cyprian Services.

Les liens avec les autres Pôles de l'OVPAR se sont renforcés avec une implication des salariés du Pôle médico-social sur des temps collectifs.

La démarche qualité est travaillée au quotidien dans l'élaboration et le suivi des protocoles et procédures. Elle anime les réflexions autour des objectifs pour mener le projet de service.

Les équipes du SSIAD et de l'Accueil de jour sont amenées à travailler en collaboration, cela afin de répondre pleinement aux besoins de patients affectés aux 2 services, et aussi afin de mutualiser leurs compétences. Elles sont impliquées le plus possible dans les actions transversales au sein du Pôle Médico-Social.

La psychologue a élargi son activité professionnelle envers l'écoute des aidants dans les locaux du Pôle Médico-Social mais aussi en visite à domicile. Une approche différente des aidants qui a permis de prendre en compte de nouveaux besoins mais aussi de repenser la proposition d'accompagnement.

Les « Portes Ouvertes » : moment fort pour le Pôle Médico-social

Pour la 3ème année, toute l'équipe du PMS a accueilli des familles, des professionnels de structures partenaires, et des représentants des tutelles pour une journée d'échanges.

En 2019, afin de libérer pleinement l'équipe de l'accueil de jour pour être disponible sur cette journée, le service a été fermé.

Les familles ont pu venir avec leur parent aidé pour découvrir différemment le travail des professionnels, par exemple autour de table-rondes.

Cette journée met un éclairage sur l'offre du service médico-social proposée à l'ensemble du territoire villeurbannais et plus.

LE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (SSIAD)

Le Personnel

L'effectif en personnel se compose d'une équipe pluridisciplinaire :

Encadrement : 1 Responsable de Pôle
 1 Infirmière coordonnatrice
 1 ETP d'administration et comptabilité

Intervention : 3 Infirmières à mi-temps soit 1,50 ETP
 10 Aides-soignantes soit 7 ETP

*ETP= équivalent temps plein

Les personnes prises en charge en 2019

Le SSIAD a une autorisation de 52 places.

En 2019, 67 prises en charge dont 19 nouvelles admissions et réadmissions.

20 fin de prises en charge dont :

- 4 décès
- 9 entrées en EHPAD
- 2 sorties pour reprise d'autonomie
- 5 autres

74 sorties provisoires principalement pour des hospitalisations de courte durée ou pour des vacances.

Répartition des populations par classe d'âge et par sexe :

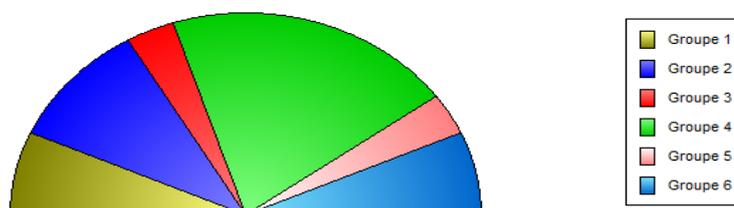
La moyenne d'âge est de 83 ans.

Majoritairement il s'agit de prises en charge de plus de 80 ans.

Les moins de 80 ans représentent 25% de l'effectif. Il s'agit le plus souvent de patients souffrant de maladies chroniques ou dégénératives sévères nécessitant une prise en charge médicale ou un accompagnement personnalisé.

Le niveau de dépendance :

Groupes AGGIR du 01/01/2019 au 31/12/2019



Les GIR 1 à 4 correspondent à une identification du degré de dépendance faite par la Métropole du territoire qui permet à l'âgé de bénéficier à sa demande d'aides financières pour l'achat de matériel ou de prestations nécessaires à son maintien à domicile. Majoritairement, l'ensemble de ces patients ont fait la demande d'APA.

L'Origine des demandes de prise en charge :

Maison des Aînés	2	3%
Autre SSIAD	1	1%
Accueil de jour	2	3%
Conseil Général	1	1%
Personne elle-même	9	13%
Familles	40	60%
Service Social hospitalier	11	16%
Mairie, CCAS	1	1%
TOTAUX	67	

La famille et l'entourage proche sont les premiers interlocuteurs du SSIAD. Il fait souvent relais en sortie d'hospitalisation pour un tiers, à la demande des services sociaux hospitaliers et parfois à la demande du médecin traitant.

Les conditions de vie lors de la prise en charge :

Foyer logement	7	10%
Seul	29	43%
Avec le conjoint seul	22	33%
Avec personne de la même génération	1	1%
Avec génération suivante	6	9%
Avec un enfant	2	3%
TOTAUX	67	

La majorité des personnes prises en charge au SSIAD vivent seules ou avec un tiers de même génération.

La personne tierce est souvent le conjoint de la personne accompagnée ce qui implique progressivement fragilité et vulnérabilité pour cet aidant.

Les soutiens à l'aidant se développent mais restent parfois difficiles à mobiliser pour eux.

Qui sont les aidants ?

Conjoint	15	22%
Personne de même génération	7	10%
Personne de génération précédente	1	1%
Personne de génération suivante	41	61%
Service ou personne rémunérée	1	1%
Aucun	2	3%
TOTAUX	67	

Les enfants ou les conjoints sont les aidants principaux ce qui implique disponibilité et organisation personnelle.

Les possibilités de relais se mettent progressivement en place sur le territoire de la métropole lyonnaise.

Pour soutenir les aidants et prévenir leur épuisement, les interventions du SSIAD peuvent être conjointes ou complémentaires à des interventions d'aides à domicile par le biais des SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile).

D'autres relais comme l'Accueil de jour et les actions à destination des aidants viennent en appui.

L'expérimentation s'est poursuivie durant l'année 2019 pour continuer de proposer aux patients et à leur famille une prise en charge optimisée dans le cadre des prestations d'aide, d'accompagnement et des soins au domicile.

Les financements ont permis la poursuite d'actions de prévention de la perte d'autonomie et de formations pour l'ensemble des professionnels autour des thématiques « prévention des chutes » et « dénutrition du sujet âgé ».

Une réunion trimestrielle avec les professionnels et la diététicienne permet de pérenniser les actions mise en œuvre auprès des patients et de maintenir les équipes dans la dynamique de départ. Les pratiques des professionnels du SSIAD témoignent du bien-fondé de l'ensemble des actions et de la nécessité d'un suivi régulier appuyé par un tiers.

Des temps collectifs ont été organisés :

- En réunions hebdomadaires pour l'élaboration en équipe des Projets de vie et de soins individuels.
- Mensuellement de l'analyse des Pratiques Professionnelles dédiée aux professionnels de terrain.
- Des partenariats de soins avec des équipes spécialisée : HAD (hospitalisation à domicile), cabinet expert en plaies et cicatrisation...
- Des formations annuelles : « Dénutrition du sujet âgé, troubles de la déglutition », « Toilette relationnelle, le toucher massages », « Incendie premier secours »
- Des réunions « action de prévention » :
- Des ateliers à destination des aidants pour la prévention des chutes et des bilans ergonomiques personnalisés
- Des réunions diététiques autour des problématiques patients et des bilans nutritionnels réalisés.
- Des réunions de coordination SSIAD et des réunions de coordination SPASAD

L'ACCUEIL DE JOUR

L'accueil de jour a une autorisation de 12 places

Caractéristiques du service

Encadrement 1 responsable de Pôle
1 comptable

Intervention 1 Aide-soignante à 0,80 ETP
1 Aide Médico-Psychologique à 0,80 ETP
1 psychologue à 0,20 ETP
1 agent de service à 0,25 ETP

L'infirmière et l'aide-soignant travaillent sur les 2 services, ADJ et SSIAD.

Formation du personnel

Le personnel de l'accueil de jour bénéficie des formations organisées au sein du Pôle avec le SSIAD. Cela permet d'harmoniser les compétences.

L'analyse de la pratique

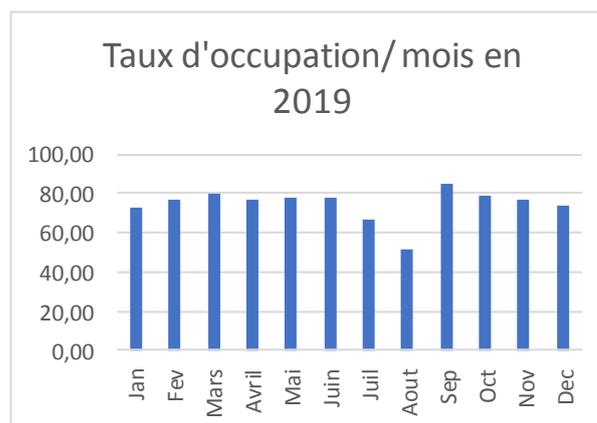
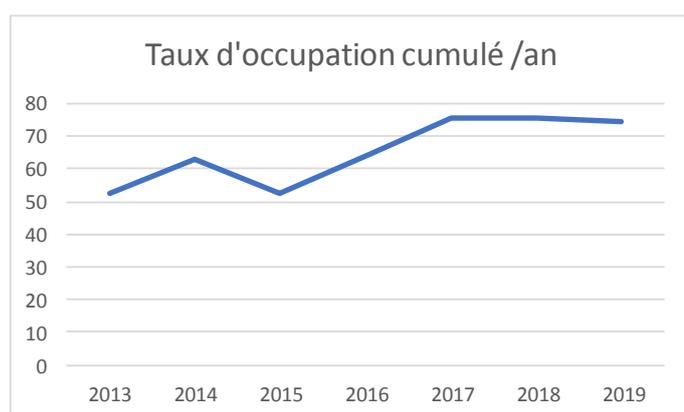
Les temps d'analyse de la pratique se poursuivent à raison d'une fois par mois. Elle donne l'opportunité à l'équipe de réfléchir sur sa pratique avec des collègues et aussi sous un regard extérieur. La coopération au sein de l'équipe et la mise en œuvre de stratégies collectives montrent l'importance de ces temps d'échanges professionnels.

Les Tarifs en 2019

	Hébergement	Dépendance	Total
GIR 1 et 2	30.12 €	25.96 €	56.08 €
GIR 3 et 4	30.12 €	16.49 €	46.61 €
GIR 5 et 6	30.12 €	0 €	30.12 €

Taux d'occupation

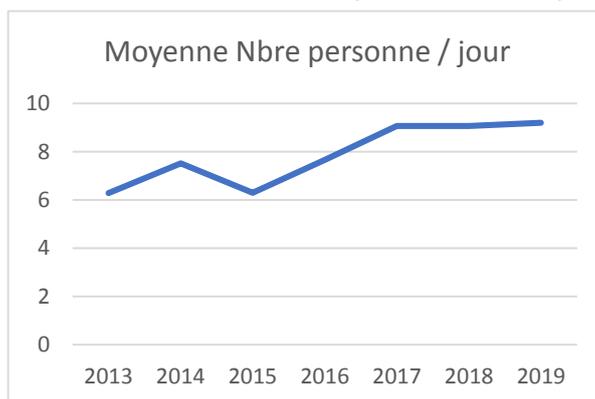
Durant l'année 2019, il y a eu 10 « sorties » définitives de patients et 12 « entrées ».



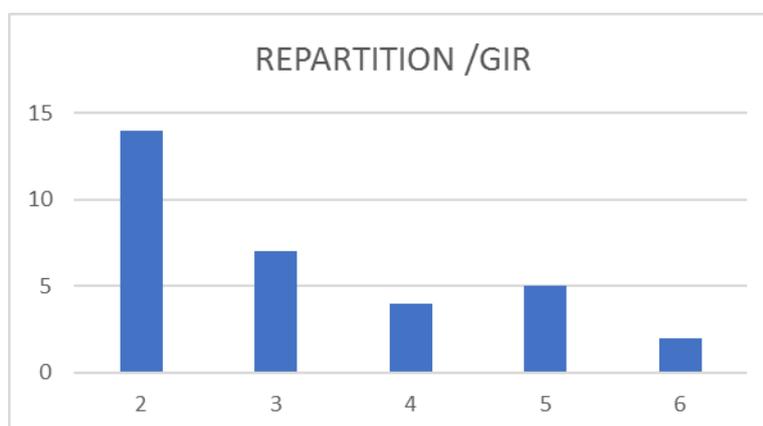
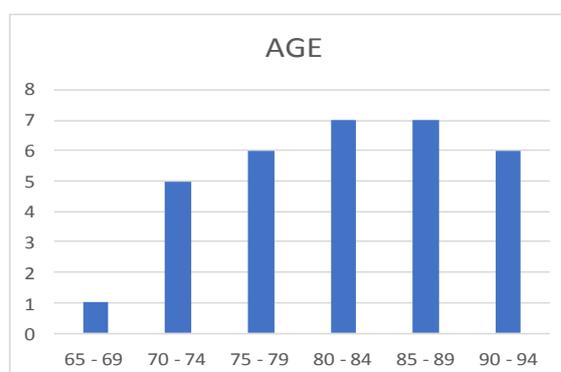
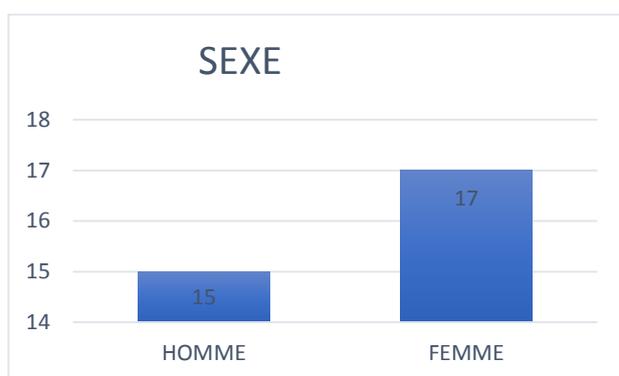
Le taux d'occupation de l'accueil de jour est égal ou supérieur à 75% en cumulé depuis 3 années consécutives.

Fréquentation journalière

La fréquentation est restée élevée, avec une moyenne de 9.20 personnes /par jour.

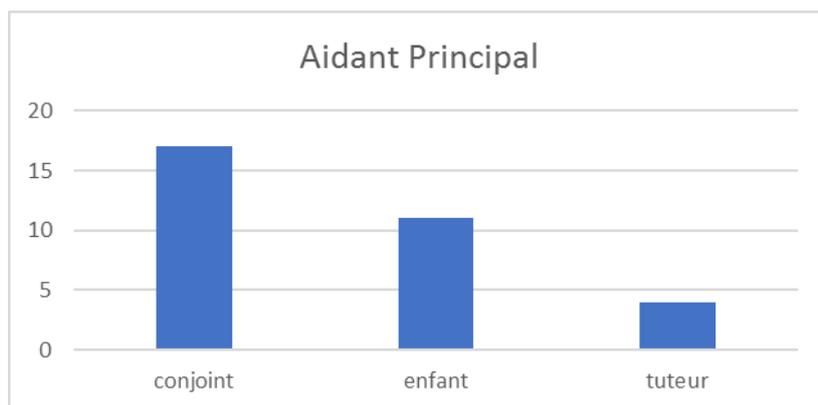


Profil des personnes accueillies à l'Accueil de jour :



Nous remarquons depuis plusieurs années que le nombre de personnes évaluées en GIR 2 est en augmentation. Cela concerne des personnes ayant une altération des fonctions mentales et qui nécessitent une aide pour la plupart des activités quotidiennes. Cela signifie que l'équipe doit être en surveillance individuelle permanente pour ces personnes. Un alourdissement non négligeable qui va influencer les choix d'ateliers proposés.

Le profil des aidants



Les conjoints ou les enfants sont les aidants principaux ce qui implique une charge dans la vie personnelle. Dans plusieurs cas les enfants sont présents en plus de leur parent aidant. Les conjoints-aidants ont besoin aussi de soutien du fait de leur âge avancé.

Les activités

Les activités proposées aux patients permettent de maintenir leurs capacités motrices, sensorielles, leurs facultés cognitives ou relationnelles. Les professionnels adaptent leurs propositions selon les capacités des personnes, le moment, les envies et les projets de vie.

L'augmentation de la dépendance demande un réajustement régulier des propositions. La complexité est de pouvoir offrir autant à chacun des patients présents à la journée.

Atelier « Equilibre » :

Les 2 ateliers de la semaine de l'accueil de jour se poursuivent toujours afin d'accompagner les patients sur la notion d'équilibre statique et d'équilibre dynamique.

Atelier « Musicothérapie » :

En 2019, nous avons pu mettre en œuvre une deuxième matinée de relaxation musicale pour les patients de l'accueil de jour. Le succès est toujours au rendez-vous.

Animation « Le temps des contes » :

Des après-midis enchantés grâce aux conteurs bénévoles de l'OVPAR, qui interviennent mensuellement à l'accueil de jour.

Animation Thé dansant

Toujours accompagné d'un musicien bénévole qui intervient chaque mois, l'accueil de jour propose les thés dansants qui s'ouvrent parfois à d'autres publics.

L'atelier « jardin thérapeutique »

Chaque printemps et été, l'équipe redonne sa fonction de lieu de repos, et lieu de découverte et de senteur à ce petit espace extérieur. Les patients en profitent lors des journées douces et ensoleillées.

Le lien social

Comme chaque année, tout le service de l'accueil de jour et d'autres membres du SSIAD, accompagnent les patients aux événements culturels comme la Brioche des Boulangers et le concert d'orgue à la mairie de Villeurbanne.

En 2019, 2 patients et un soignant participent chaque jeudi (selon la météo) à l'atelier « En forme dans mon quartier » : une activité de marche-découverte avec les habitants.

Les activités intergénérationnelles

Depuis 2017 les activités intergénérationnelles se sont développées avec les partenaires enfance de la commune :

- le temps des contes
- le Thé dansant,
- le carnaval
- la sortie cueillette : Fraise aux champs

En 2019, une nouvelle initiative a été menée avec une compagnie de danse de Flamenco. Un après-midi dans un Parc, petits et grands, jeunes et vieux ont appris ensemble des pas de danse.

Les activités avec les aidants

La sortie « famille »

Depuis de nombreuses années, l'accueil de jour propose aux familles une sortie avec les patients et les professionnels du Pole Médico-Social :

- Musée du chocolat Valrhona à Tain L'Hermitage en 2017
- Repas promenade en bateau au lac du Bourget en 2018
- Musée de l'Alambic et train de l'Ardèche" en 2019

Une journée toujours très riche en partage et en émotion pour tous.

Le couple aidant-aidé

La poursuite du projet s'est faite tout au long de l'année 2019 pour :

- ✓ Recréer du lien au sein du couple
- ✓ Retrouver une vie sociale
- ✓ Revivre ensemble des émotions
- ✓ Apprivoiser la maladie
- ✓ Se ressourcer physiquement et psychiquement

La relation avec les familles se renforce chaque fois un peu plus, l'accompagnement est facilité pour le bien être du couple.

L'équipe du PMS est véritablement impliquée sur le projet.

Atelier « Aquarelle »

Une nouvelle activité a vu le jour et il s'agit de peinture. Un après midi par semaine, autour d'un café, des aidés, des aidants et des professionnels viennent s'initier à l'aquarelle. Les œuvres ont été présentées lors de portes ouvertes et ont ainsi apporté beaucoup de fierté aux participants.

Atelier relaxation musicale

Une matinée par mois, la musicothérapeute propose un atelier de relaxation musicale aux aidants afin de se ressourcer pour apprendre à mieux gérer leurs émotions et retrouver un équilibre.

L'équipe de l'accueil de jour a dédiée cette matinée aux aidants. Ils peuvent venir prendre le café avant la séance de relaxation. Après l'atelier, la psychologue les accompagne autour d'un repas partagé. Tous les sujets de conversations sont bienvenus.

Pole Lien Social et Accompagnement (PLSA)

Cette année a été marquée par une montée en qualité de l'accueil de la Maison des aînés, une démarche plus participative des adhérents, des bénévoles et des aidants et enfin par la conduite d'un groupe de travail partenaires/aidants qui a abouti à un outil innovant d'accompagnement du parcours de l'aidant.

Enfin 2019, a vu partir Isabelle Dury, figure importante de l'OVPAR, nous avons eu l'occasion de fêter son départ et de lui souhaiter plein de réussite dans ses nouvelles fonctions.

L'équipe du PLSA en 2019

Missions	Ressources humaines
Responsable	Stéphanie Plasse
Aides aux aidants	Florine Aubry : chargée de projet Céline Merlin - Lorenzi : Psychologue clinicien intervenante extérieure
Accueil	Anne Croisier et Olivia Didier Renfort pour l'été : Marie-Emmanuelle Dieudonné
Secrétariat	Anne Croisier une journée par semaine
Stagiaires	Morgane Teyssonière et Marie-Laure Wack
Formation	Responsable du pôle (temps non défini et à la demande)

L'accueil et La Maison des aînés

L'accueil est un point névralgique pour l'association, c'est pourquoi il nous est apparu essentiel de stabiliser l'équipe de l'accueil. La qualité de l'accueil a été souligné par les adhérents. Le travail des chargées d'accueil a permis le repérage et l'orientation de 86 aidants vers la chargée de projet sur l'année 2019.

En plus d'accueillir, de renseigner et d'orienter les adhérents sur le pôle animation, l'accueil à la Maison des aînés renseigne toute personne âgée et/ou leurs aidants sur les questions gériatriques diverses.

L'accueil est aujourd'hui en capacité d'identifier et de faire remonter les différents besoins non couverts des personnes âgées.

Enfin l'accueil conjoint de la Maison des aînés permet aux personnes âgées qui appellent ou se déplacent d'avoir accès à des informations riches et complémentaires entre le CCAS pôle Senior et l'OVPAR.

Cette équipe conjointe se réunit une fois par mois pour harmoniser leurs pratiques.

L'aide aux aidants - On en est où ?

L'Ovpar mène depuis 1993 une politique de soutien aux aidants professionnels et aux proches aidants.

Avec l'ouverture de l'accueil de jour en 1984, les groupes paroles en 2010 et la mise en place des temps de médiation en 2012, l'OVPAR a toujours souhaité donner une place privilégiée aux aidants.

Depuis 2 ans et avec le soutien de l'Agence régionale de santé, nous avons mis l'accent sur la place des aidants au sein de l'association et leur inclusion dans l'accompagnement auprès des personnes aidées.

Le rôle de la Maison des Aînés dans la prise en compte de l'aidant

La Maison des Aînés est un lieu ressource où chaque personne âgée ou aidante peut bénéficier d'une information, d'une orientation, d'une écoute. Il peut participer à un groupe parole, faire des activités sportives ou culturelles, il peut bénéficier de moments de répit et penser à lui. Il peut demander l'intervention d'un SSIAD ou d'un SPASAD, la prise en charge à l'accueil de jour, du portage de repas et ce en fonction de ses besoins ou des besoins de leurs proches.

Un système de soutien aux aidants s'est mis en place peu à peu tout au long de l'année.



Le repérage et l'accompagnement des aidants

Le projet ARS 2017-2019, a permis à l'OVPAR une prise en compte individuelle des aidants par une écoute bienveillante et une descente en singularité au plus près des situations.

Ce qui a permis à 120 aidants d'être accompagnés par la chargée de projet en 2019 contre 54 aidants en 2018 en offrant une écoute bienveillante.

C'est un travail d'équipe entre l'accueil, l'animation qui a permis de repérer des situations d'aidants et le pôle médico-social qui offre de véritables solutions de répit aux aidants et l'accompagnement du couple aidant-aidé.

Ces situations sont réorientées soit au sein des divers dispositifs internes à l'OVPAR soit vers nos partenaires.

Être aidant un véritable Parcours du combattant

Après avoir mis en place un spectacle avec la compagnie de théâtre Tenfor sur la réalité vécue par les aidants et l'importance d'humaniser l'information transmises, l'année 2019 a été l'occasion de travailler sur l'importance d'inclure les aidants dans l'accompagnement des personnes âgées.

👉 **Information sensibilisation : « Démarche partenariale d'accompagnement des aidants : Rendre accessible et humaniser l'information ».**

Ce travail avec les partenaires conventionnés a permis de former 85 professionnels sur 2019 sur l'inclusion des aidants dans l'équipe du domicile à partir d'études de cas en équipe. Céline Merlin, psychologue clinicienne a coanimé ces temps avec Stéphanie Plasse.



La réflexion partenariale s'est à nouveau fortement mobilisée cette année autour de la création d'outil d'accompagnement du Parcours de l'aidant. Ce travail a inclus un groupe d'aidants en prenant en compte leur expertise et leur vécu. Ce groupe d'aidants a pu ajuster au plus près un livret qui va leur permettre :

- D'avoir une meilleure compréhension des dispositifs gérontologiques et ainsi de faciliter l'accès aux droits
- Alléger pour les aidants le poids des responsabilités liées à la coordination des interventions
- Valoriser leur capacité d'agir et leurs compétences
- Favoriser l'inclusion des aidants dans l'accompagnement de l'adulte âgé

La place des aidants à l'OVPAR

En 2018, l'OVPAR nous invitait à nous interroger sur la place qu'occupait les aidants.

2019 a été l'occasion de travailler leur inclusion au sein de l'association :

Une Communication plus simple, joyeuse a été travaillée et distribuée auprès de nos partenaires, dans les pharmacies et les maisons médicales. Cette charte graphique est facilement identifiable et elle permet de mieux repérer l'aide aux aidants.

Les aidants participant à un atelier sont invités à prendre leur adhésion, cela leur permet de pouvoir recevoir la newsletter et le programme d'animation.

Le groupe de réflexion des dispositifs d'aide aux aidants a invité les aidants à réfléchir avec les professionnels aux différentes solutions qui peuvent leur être proposées.



Prendre soin de soi pour mieux prendre soin de l'autre

Les groupes de parole permettent aux proches aidants de partager leurs vécus, leurs expériences et parfois leurs astuces dans l'accompagnement de l'adulte âgé. L'intention est de donner du répit, de prévenir l'épuisement physique et psychologique en vue de réduire le sentiment d'isolement dans le cadre d'une écoute attentive, proposée par une psychologue. Ce professionnel garantit la confidentialité des échanges.

Différentes activités sont proposées par le service animation de l'OVPAR. Elles permettent un bien-être physique, psychique, intellectuel en vue de préserver le lien social. Il s'agit d'activités variées comme de la marche, du yoga, de la relaxation, du chant, des conférences, des sorties à la journée, etc.

Maison des aînés
56 rue du 1er Mars 1943
69100 Villeurbanne
04.78.68.90.50

Service Aide aux aidants
04 78 68 65 63
florine.aubry@ovpar.fr

Accueil de jour de l'OVPAR
Espace St André,
26 Allée des Cèdres
69100 Villeurbanne
04.78.26.81.03
accueildejour@ovpar.fr

ÊTRE UN PROCHE AIDANT
Un véritable « parcours du combattant »

Comment l'OVPAR vous accompagne ?

Un aidant c'est avant tout une personne, souvent âgée, accompagnant un conjoint ou un parent. C'est aussi une histoire de vie prise dans un environnement. Les solutions toutes faites conviennent rarement à la situation qui doit être regardée de façon individuelle.

" Tout ce que vous faites sans moi, vous le faites contre moi " - Gandhi

FONDATION PETITS FRÈRES DES PAUVRES | ars

Les groupes parole

Organisation : 3 sessions de 4 rencontres / an

Objectifs :

- ↪ Prendre de la distance par rapport à la relation établie avec le proche âgé aidé.
 - Les participants ont réfléchi à la façon de revivre un équilibre entre leur vie et leur rôle d'aidant.
 - Ils se sont représentés leur proche comme un adulte avec des ressources psychiques pour surmonter la crise de l'entrée en institution.
 - Ils ont pu prendre conscience de leurs limites dans l'aide apportée et accepter de laisser une place aux professionnels.
 - Ils ont pu retrouver une place filiale, conjugale.

Adapter ses comportements et l'environnement aux particularités du proche âgé.

- Une prise de distance par rapport au refus de soins exprimé par le proche aidé.
- Une information sur les dispositifs qui peuvent favoriser l'introduction d'un tiers professionnel.
- Une sensibilisation sur les mesures juridiques du majeur protégé.
- L'expression des souhaits et/ou des difficultés à sortir d'un « huit-clos » familial en présentant un double bénéficiaire :
 - Pour l'aidé, être en lien avec l'extérieur
 - Pour l'aidant : prévenir un épuisement

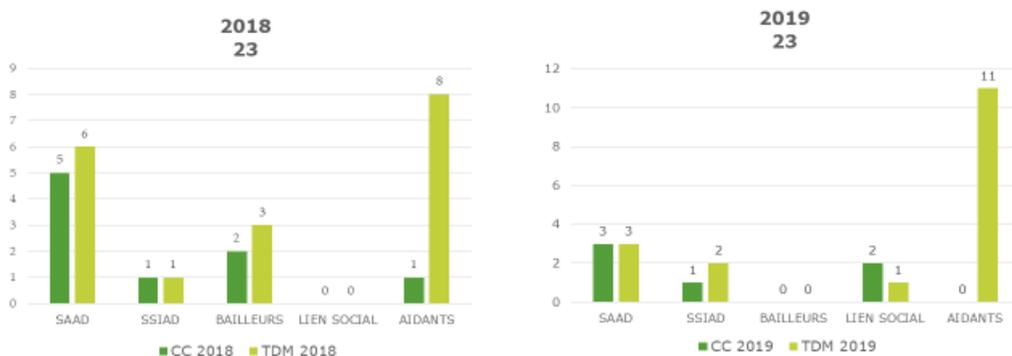
Participants : 31 aidants

Les Cellules de concertation et Temps de médiation



Dispositifs Aide aux Aidants

Nombre de rencontres CCC et TDM sur 2018 et 2019 par catégories de demandeurs :



Bureau le 21 janvier 2020

7

Le nombre de rencontres cellules de concertations cliniques et temps de médiation reste stable cependant il y a une évolution dans l'utilisation des dispositifs, les aidants sont plus impliqués dans l'accompagnement et se saisissent des temps de médiation.

Les partenaires de l'OVPAR évoluent et notre offre de conventionnement doit évoluer en fonction. Une proposition sera présentée courant 2020.

Partenaire ayant renouvelé leur engagement sur 2019 :



Nouveaux partenaires ayant pris une contribution partenariale sans forfait :

4 nouveaux partenaires engagés :

✓ ACPPA



✓ Agilis



✓ Alerte



✓ Omeris résidence Beth Seva

Point de vigilance pour 2020

Un nombre important de personnes âgées contactent la Maison des aînés pour « avoir rendez-vous avec une assistante sociale ».

Le pôle lien social et accompagnement se retrouve souvent sollicité par des personnes dont la situation ne relève pas encore des dispositifs gérontologiques leur permettant d'être accompagnés par un professionnel type assistant social CCAS ou Métropole.

Les retours d'hospitalisation, les chutes, la progression du vieillissement, le sentiment d'isolement sont autant de facteurs qui doivent faire évoluer le maintien à domicile. L'accès aux droits suppose une mobilisation des capacités de la personne âgée et/ou de son entourage.

30 situations de personnes âgées ont pu être repérées et traitées par le PLSA, malgré tout nous nous interrogeons sur la mission de l'OVPAR.

Comment répondre aux personnes qui se retrouvent dans les interstices des dispositifs gérontologiques ?

Perspectives

- Un comptoir des aidants s'ouvrira sur 2020, à l'initiative d'un groupe d'aidants qui a pour objectif de favoriser l'entraide et de rompre l'isolement.
- L'année 2020 sera l'année de l'expérimentation du Livret, nous avons reçu des financements de la Conférence des financeurs, 25 partenaires sont mobilisés sur cette action avec un objectif de 120 livrets remplis.
- Un atelier d'Art Thérapie sera mis en place à la maison des aînés tous les lundis après-midi et animé par Jawad de l'accueil de jour qui est actuellement en formation.
- Un cycle de conférences à destination des aidants sera proposé sur le dernier trimestre 2020.
- Un travail sur l'offre de service à destination de nos partenaires sera élaboré, il s'agit de répondre à la diversité des structures et de leurs besoins.

Service Formation Conseil

La formation et le conseil sont des activités annexes de l'OVPAR dans la mesure où elles se réalisent en fonction d'une demande spécifique de nos partenaires et du temps que l'équipe peut investir pour y répondre.

La formation sur l'année 2019 a été mobilisée sur le Projet ARS :

Un cycle de trois temps pour 370 professionnels sur 2018/2019 :

- Identifier les difficultés des proches aidants
- Faire remonter l'information et la faire redescendre
- Faire équipe au domicile

Objectif : Faire évoluer les pratiques professionnelles face à l'épuisement, aux limites des aidants.

Perspectives sur 2020 :

Le développement de la politique du bénévolat, l'expérimentation du Livret Mon parcours d'aidant et la construction du projet associatif risque de laisser peu de temps au développement de cette activité.

Un catalogue de formation sera tout de même présenté en fin d'année pour un déploiement sur 2021.

Voyage d'étude : Construire une Maison d'accueil et d'activités des personnes âgées à Hermosillo, Mexique



HERMOSILLO VILLEURBANNE

Situation sur le vieillissement au Mexique :

Au Mexique la population des personnes de plus de 60 ans représente 35 % de la population. L'espérance de vie est de 74 ans et le système intergénérationnel de solidarité traditionnel devient de moins en moins efficace.

Seulement 25 % des personnes âgées perçoivent une pension de retraite. Le système de protection sociale bien qu'existant depuis 1940, ne permet pas d'assurer les ressources de remplacement suffisantes à la majeure partie des salariés qui atteignent l'âge de la retraite. Fort de ces données notre voyage nous a permis de découvrir un pays où les personnes vieillissantes n'ont pas accès à un temps de repos après une vie active, ils occupent en grande partie des petits boulots, « le travail informel ».

Nous avons eu l'occasion de visiter des maisons d'activités qui sont en général réservées à des retraités de secteurs spécifiques qui ont réussi à assurer des pensions de retraites suffisantes à leurs salariés tel que certains secteurs de la fonction publique.

Ces centres bien que peu nombreux, nous ont accueillis les bras ouverts avec chaleur, sourire et en musique. Sérénades et danses étaient au programme.

Notre travail avec le bureau du procureur nous a permis de comprendre qu'au Mexique la plus grande préoccupation actuelle est la création de bourses d'emplois pour maintenir les personnes âgées en activité.

La confrontation de deux paradigmes culturels, nous a invité à mesurer au combien notre système de retraite est précieux.



Nous sommes reparties remplies de chaleur humaine et de tendresse.

Enfin, nous avons participé à un Colloque Internationale à l'Université Kino : « Regards croisés sur la prise en compte du Vieillissement », Mexique, France.

Médecins gériatres, infirmiers et étudiants se sont retrouvés pour partager une belle journée.



Nous avons invité l'équipe de PIVOC à venir en France visiter la Maison des aînés, nous espérons qu'ils pourront trouver les financements pour organiser ce voyage.

Accompagnement du Conseil des Aînés

Le Conseil des Aînés est un moyen de s'engager en tant que citoyen :

Le Conseil des Aînés est une instance qui favorise les conditions d'exercice d'une citoyenneté autour d'une préoccupation sociétale et fédératrice : le vieillissement. L'OVPAR est l'animateur de cette instance consultative et participative. La Ville permet aux membres du Conseil des Aînés de prendre en compte le vieillissement dans sa dimension « politique » au regard de ce qu'une collectivité territoriale municipale peut faire. En début de mandat, le Conseil des Aînés s'est présenté au maire de Villeurbanne. Les membres du Conseil ont exprimé leur souhait de réfléchir sur les représentations réciproques des générations, dans une perspective de fédérer du vivre ensemble. Ce troisième mandat a donné l'occasion au Conseil des Aînés d'être visible.

Le Conseil des aînés est composé de 22 membres inscrits et 18 membres actifs âgés de 46 à 85 ans résidents sur la Commune qui s'engagent pour une durée de trois ans et adhère à la charte.

Le Conseil des Aînés s'est investi sur deux thématiques : **l'inter-âges et les représentations du vieillissement.**

2019 a été l'occasion de faire un Bilan fin de mandat :

Les réussites :

- Mise en place d'actions ancrées dans la vie Villeurbannaise, rapprochement avec le conseil de la jeunesse et réflexions intergénérationnelles.
- Membres bien actifs et mobilisés.
- Un bon accompagnement de la part de l'OVPAR.

Les regrets :

Les membres du conseil à l'unanimité déplorent :

- Un manque de lisibilité du CDA et de leurs actions,
- Un manque d'écoute de la part des élus et un regret que personne ne se soit saisi de l'exposition vivante sur les représentations intergénérationnelles.
- Un manque d'ancrage dans les organes de démocratie participative
- Un fonctionnement par mandat de 3 ans qui impose un rythme ayant un début et une fin ce qui entraîne un manque de continuité dans les actions menées.
- Des regrets sur le fait de ne pas avoir été associé à certain projets comme : le projet de la résidence Château Gaillard, l'inauguration de la résidence Jean Jaurès, la consultation sur l'accès numérique ...

Axes de réflexion pour le prochain mandat :

Comment accède-t-on à des formes d'habitat innovantes et solidaires ?

Le sujet de la sexualité des personnes âgées est-il spécifique et en quoi dérange-t-il ?

L'ANIMATION

L'offre d'animation s'articule autour d'ateliers annuels et d'un programme d'animation trimestriel favorisant le lien social entre les adhérents. Les thèmes qui animent ce service sont les suivants : visites culturelles et touristiques, le bien-être et la santé à travers le sport, des conférences, de l'expression avec les cafés littéraires et tricot...

Création d'un service animation

Suite au départ d'Isabelle DURY, une réorganisation des services a été faite. En juillet 2019 le Service Animation a été créé. Amandine CHAPOTON est devenue responsable de ce service et Valérie CABRERA animatrice d'activité. Ce binôme était déjà référent de l'animation dès janvier 2019. Vincent Roussel, intervenant saisonnier est salarié au sein de ce service.



Liens avec le Pôle Lien Social et Accompagnement

Les liens avec le PLSA sont forts car ils permettent d'être dans la complémentarité du parcours de l'adhérent qui reste une priorité. L'accueil de la Maison des Aînés écoute et oriente auprès du service animation quand cela est nécessaire. Cet accueil permet vraiment d'être le relais de l'offre animation pour toute nouvelle personne arrivant à l'OVPAR. Le travail d'équipe avec le PLSA permet de garder le lien riche avec les adhérents et d'approfondir notre travail de veille et d'accueil du public grâce à nos réunions hebdomadaires.

Les points marquants pour l'animation

Un programme de l'été sur deux mois avec deux animatrices en renfort.
Un mini séjour en Suisse.
Une AG participative permettant d'entendre les attentes des adhérents.
Liens renforcés entre le service animation et le Pôle médico-social

Quelques chiffres clés

- 594 adhérents
- 18 adhérents sont à l'Accueil de Jour
- 419 adhérents participent aux activités trimestrielles
- 322 adhérents participent aux ateliers annuels
- 16402 réservations aux activités trimestrielles et aux ateliers annuels
- 11504 participations effectuées soit 70.14%
- 3366 absences non remboursées soit 20.52%
- 1397 absences remboursées soit 8.52% (absence prévenue 48h avant ou avec un certificat médical)
- 135 listes d'attente soit 0.82%

Profil des adhérents

	Nombres adhérents	Nombre de réservations	Rapport
2016-2017	547	13473	
2017-2018	515	16188	31%
2018-2019	594	16402	28%
	+15%	+1.32%	

En comparaison avec les années précédentes, le nombre d'adhérents a augmenté de 15% sur la saison 2018-2019.

Le nombre de réservation n'a que très peu augmenté pour autant il y a eu 135 présences en liste d'attente : 76 en sortie journée (grande attractivité avec des prix baissés sur l'été), 27 en atelier sportif et 16 en atelier créatif. Ceci montre que les activités se remplissent et même que pour certaines la capacité ne suffit pas.

Les chiffres ne le montrent pas mais pour les spectacles en partenariat avec le théâtre de l'Iris et du TNP des places sont demandées en plus aux partenaires afin de répondre aux demandes très nombreuses cette année pour les sorties au théâtre.

Nature des activités

La question qui se pose aujourd'hui est : « si nous communiquons plus comment allons-nous absorber les nouveaux adhérents et continuer à proposer des animations de qualité au plus grand nombre, sans augmenter les listes d'attentes ? »

Car si nous ne pouvons pas répondre à toutes les demandes, nous risquons de perdre des adhérents et que souvent les personnes en listes d'attentes sont celles qui ne peuvent pas se déplacer le premier jour des inscriptions et par conséquent se sont les personnes les plus isolées.

Par rapport à l'année précédente le taux de participations effectuées reste le même. Il y a par contre 2% de moins d'absences non remboursées et presque 1% d'inscriptions en liste d'attente.

Revenus des adhérents :

Revenus avis d'imposition des adhérents	T1 entre 0 et 15000 €	T2 entre 15001 et 20000€	T3 + de 20 001€	Ceux ne communiquant pas leur revenu
	14.63%	18.05%	10.24%	57.08%

La question des activités gratuites.

De plus en plus d'activités gratuites sont proposées et sont très prisées (visites, marches, café rencontre...). Par contre le constat est que ces animations ont quand même besoin d'être encadrées soient par un professionnel soit par un bénévole.

Un autre problème d'absentéisme est dû aux activités non payées le jour des inscriptions. Certains adhérents ne préviennent pas pour annuler et leur place est perdue. Pour éviter cela une nouvelle règle sera mise en place dès le printemps 2020.

Un programme d'animation trimestriel

L'équipe d'animation propose un programme saisonnier avec des propositions très variées pour toucher le plus grand nombre d'adhérents. Des activités gratuites ou à des coûts négociés pour des groupes permettent également de pouvoir convenir même aux foyers les plus modestes. Les tarifs des sorties sont au regard des revenus des adhérents et s'organisent en fonction de trois tranches.

Ce programme se décline autour de visites, sorties à la journée, conférences, animations physiques, culturelles, créatives, des découvertes de jeux et de nouvelles structures.

L'organisation et la réalisation de ce programme demande un investissement complet de l'équipe d'animation afin d'être au plus proche du groupe et d'être vigilant à créer de la confiance et du bien-être lors des temps d'animation.

Des ateliers annuels

Les ateliers sont à la saison et permettent en moyenne une trentaine de séances. L'OVPAR souhaite diversifier les ateliers en prenant en compte plusieurs domaines : culturel, physique, bien-être, préventif

Les ateliers 2019-2020

Anglais avec Sonia HEMINGRAY
Calligraphie avec Christophe DESMURS
Chant avec la compagnie U GOMINA
Qi Gong avec Vincent ROUSSEL
Gym d'entretien avec Pierre VALERY
Equilibre avec Siel Bleu avec Louis DERUY
Pilates avec Violaine PERREUX
Yoga avec Vincent ROUSSEL
Prevention des Chutes avec Vincent ROUSSEL
Stretching (nouveau) avec Pierre VALERY
Zumba (nouveau) avec Sylvie ANCIAN
Relaxation Dynamique et lâcher prise (nouveau) avec Sandrine VIVANT
Généalogie avec Philippe MONIER (bénévole)



Saison Animation
Ateliers 2019-2020



Des conférences

L'OVPAR fait appel à cinq conférenciers diplômés qui s'engagent pour 9 séances à l'année. Les thématiques sont à la fois culturelles, autour du bien-être et parfois peuvent répondre à des sujets liés à l'aide aux aidants et la santé.

Les bénévoles de l'animation

Les bénévoles ont un rôle et une place très importante qui font vivre le service animation. De la mise sous pli, aux propositions d'activités jusqu'à leurs encadrements, ils partagent leurs idées, leurs propositions font avancer nos réflexions et notre organisation au plus près des attentes des adhérents.

La politique du bénévolat est un des axes forts de l'OVPAR en ce début de saison 2019-2020. De nouveaux bénévoles se sont inscrits pour réaliser de la mise sous pli, aider ponctuellement et deux nouvelles propositions sont faites : un atelier jardinage 2 fois par mois et un atelier « chantons ensemble pour les autres ».

Quelques chiffres :

- 19 marches avec René BESSON
- 8 Promenades avec Christian BERNARD
- 10 Bowling avec Anne- Marie SAVART et René BESSON
- 1 Vélo et 1 pédalo avec Anne- Marie SAVART et René BESSON
- 3 Mini golf avec Anne- Marie SAVART et René BESSON
- 29 séances de généalogie avec Philippe MONIER
- 15 bénévoles dans l'évènementiel dont 8 qui font de la déco en plus
- 7 bénévoles pour 5 Mises sous pli

L'été en Ville

Pour la 12e année, le service animation de l'OVPAR a proposé un programme d'animations d'été du 1er juillet au 30 août 2019.

Ce projet « Un été en ville » a offert un panel d'activités qui a permis aux adhérents :

- de vivre des vacances tout en étant dans leur environnement habituel et d'avoir des activités culturelles, sportives et de loisirs à un coût « raisonné »
- de découvrir l'association, de faire connaissance avec les activités que nous proposons à l'année
- de tisser des liens avec d'autres adhérents.



Le programme d'animation : UN ÉTÉ EN VILLE

N° 224 Juillet - Août 2019



Sommaire	
Nos partenaires	P 2
Fiche récapitulative	P 3-4
Infos pratiques	P 5
Flash Info	P 6
Animation Juillet	P 7 à 18
Animation Août	P 19 à 28
Préparons l'automne	P 29
Plan Canicule	P 30
Info Rentrée	P 31
Photos	P 32
Plans	P 33-34
Nos partenaires	P 35-36



Le programme de l'été a été construit par Amandine CHAPOTON et Valérie CABRERA dans l'esprit de le faire vivre et de l'animer par les animateurs de l'été. En effet, cette année, la réalisation du programme « un été en ville » était inscrite dans une nouvelle proposition avec l'embauche de deux animateurs en renfort. Marie-Camille LAFOLLIE-HORAT et Marie Emmanuelle DIEUDONNE avaient pour rôle de prendre le relais des animatrices salariées en pleine préparation de la rentrée, mais également d'assurer le remplacement des animatrices et des personnes à l'accueil en congé, tout en maintenant un programme complet et de qualité pour lutter contre l'isolement durant les deux mois complets de l'été.

Bilan de l'été 2019

En juillet il y a eu 40 propositions dont 18 et en août 35 dont 15 gratuites, soit pour un total de 75 activités proposées pour une période de 44 jours ouvrés.

Il y a eu 9 annulations, soit 12% principalement à cause de la météo.

Grâce à la subvention de la Conférence des Financeurs, il y a pu avoir une baisse de tarifs de 20 % sur l'ensemble des propositions. Le programme étant très riche, le cumul des activités cause très vite un coût important pour les adhérents. Pour que les personnes isolées et ayant de faibles revenus puissent être présentes au maximum, le choix de baisser les tarifs paraissait judicieux.

Le bilan financier montre que le budget prévisionnel a été respecté et que grâce aux succès des activités et des achats modérés il est meilleur que ce qui avait été prévu.

Contenu du programme et bilan des activités proposées

Suite au bilan de l'été dernier, il paraissait intéressant de proposer un temps fort dès le début.

Le 4 juillet a été proposée la fête de lancement de l'été. Elle avait plusieurs objectifs : Présenter les animatrices de l'été, Proposer aux adhérents de découvrir les ateliers annuels de l'OVPAR, Créer un temps festif autour d'un pique-nique dans le parc et une animation musicale l'après midi

Cette journée a demandé un investissement important pour le service animation car les adhérents ont été très nombreux à répondre présents.

Les sorties à la journée

Les sorties journées sont très demandées, il y a eu des listes d'attente souvent conséquentes : 18 pour la journée en Chartreuse, 24 pour la journée en Ardèche, 27 pour la journée au canal de Savières, 6 pour la journée en Haute Savoie, aucune pour la journée Bressane.

Les plus appréciées sont celles qui ont un programme plus fourni avec une activité le matin et l'après-midi, le bateau reste toujours un moment agréable. Avoir une activité de découverte avec visite, musée et une plus tranquille bateau ou train. Prévoir le plus sportif le matin car les après-midis peuvent être très chaudes.

Séjour de deux jours à Montreux



Lors de la sortie journée à Annecy en décembre 2018, les adhérents étaient déçus de ne pas pouvoir profiter des illuminations du soir. Lors de différentes sorties et suite à l'AG une demande de mini séjour a été faite par plusieurs adhérents. Par rapport à ces constats le service animation a eu envie de proposer un séjour au féérique marché de Noël de Montreux en Suisse.

Il a fallu un an entre le début de l'organisation et le jour du voyage qui a eu lieu jeudi 12 et vendredi 13 décembre 2019.

Des partenariats sociaux et culturels

De nouveaux échanges se sont créés cette année avec la MIETE, Maison des Initiatives, de l'Engagement, du Troc et de l'Echange, association sur le même territoire que l'OVPAR. Deux activités annuelles ont pu bénéficier de leur salle de gym. Des échanges pour faire découvrir les deux associations se créent en proposant des temps de rencontre et de partage dans nos différents locaux.

Les partenariats avec le TNP, le théâtre de l'Iris et le cinéma le Zola continuent également. Cette saison les places de théâtre sont très prisées, il arrive parfois que nous n'ayons pas assez de places réservées, nous nous tournons vers les structures qui augmentent la capacité quand cela est possible.

Dans tous les cas, tout au long de l'année, une réflexion commune est faite avec ces partenaires pour préparer de nouveaux projets.

- Le groupe de bénévoles en déco a participé à la décoration pour le temps fort des 30 ans du théâtre de l'Iris en confectionnant des guirlandes de tissus puis en participant à cette journée festive.
- Avec le cinéma le Zola le tarif spécial adhérent de l'OVPAR est maintenu et une réflexion autour d'un projet pour l'axe grand parentalité est en cours.
- Pour les spectacles du théâtre de l'Iris et du TNP, 2019 fut une année avec un vrai engouement pour aller au théâtre. Des visites des structures, des coulisses et des répétitions ont été organisées.
- Nouveau partenariat avec la MIETE

Lien avec le Pôle médico-social

Travailler en liens plus étroits entre les deux pôles a rythmé cette année 2019.

Des activités ont été ciblées :

- Organiser un atelier créatif avec des bénévoles du groupe déco et des patients de l'accueil de jour.
- Proposer aux patients de l'accueil de jour de participer aux activités du programme d'animation.
- Présenter le programme d'animation aux aidants
- Envoyer en plus grand nombre le programme d'animation au PMS afin qu'il soit diffusé plus largement
- Présentation du programme de printemps à l'équipe du SSIAD de l'OVPAR

Perspectives

Le service animation est en pleine évolution : des adhérents qui sont fidèles et de nombreux nouveaux adhérents qui participent activement au programme d'animation, aux ateliers annuels et qui s'investissent également pour soutenir bénévolement l'association. Beaucoup d'envies et de projets naissent grâce à toutes les rencontres entre les adhérents et les professionnels.

Des perspectives :

- Embauche d'un animateur en renfort pour animer un espace de soutien informatique, un lieu d'accueil ouvert et développer les temps de rencontre autour des cafés tricot, littéraire, cinéphiles...
- De nouveaux bénévoles avec le développement de la politique du bénévolat
- Créer des échanges avec les résidences autonomes de Villeurbanne
- Développer le projet autour de la grand-parentalité
- Créer des temps forts d'animation pour unir les différents pôles et services
- Développer les liens entre les structures du même territoire

Des bénévoles impliqués et engagés

Le projet associatif met en valeur les conditions que l'OVPAR doit se donner pour favoriser l'exercice de l'adulte âgé dans son rôle de citoyenneté. La mobilisation de plus de **80 bénévoles** est le reflet d'un réel engagement des retraités dans la Cité.

L'OVPAR propose une diversité de possibilité aux retraités pour développer leurs compétences. Certains bénévoles ont exprimé leur reconnaissance d'avoir un lieu comme l'OVPAR pour pouvoir faire ce qu'ils aiment réaliser au service des autres, et ces témoignages donnent la raison d'être de l'OVPAR !

Pour l'année 2019, l'OVPAR a souhaité approfondir sa réflexion autour de l'accompagnement des bénévoles. Une charte du bénévolat a été créée et signée par les bénévoles.

Une réflexion autour de la politique du bénévolat a été menée au cours de l'Assemblée générale et c'est à partir de la parole des bénévoles que s'est enclenché un travail de structuration du bénévolat.

L'année 2020 sera l'occasion pour l'OVPAR de mettre en valeur la place des bénévoles. Et de proposer de nouvelles actions.

↳ Des chiffres clés

22 conteurs, 100 racontées par trimestre, 30 établissements de la Ville de Villeurbanne, 20 structures associatives dont 2 hors Villeurbanne

8 lecteurs de Lire c'est Chouette ! dans les écoles scolaires maternelles et élémentaires de la Ville de Villeurbanne durant le temps périscolaire

5 bénévoles très engagés pour animer des activités trimestrielles et un atelier saisonnier : atelier Généalogie, Promenades avec Christian, Marches avec René, le Bowling/minigolf et Question pour un champion.

12 bénévoles de la mise sous pli pour le programme d'animation trimestriel ou tout autre événement important de l'association

15 bénévoles événementiel et notamment pour la Brioche des Boulangers

10 bénévoles de la gouvernance associative

Formation des bénévoles :

L'année 2019 a été l'occasion d'offrir aux bénévoles Lire c'est Chouette une formation avec Marie-Laure Millet et aux conteurs une formation avec Anne Kowalski sur le thème « *Quelle place occupe l'imaginaire et le rêve à l'heure du numérique ?* »

LES FINANCEURS

Nos financeurs pour le fonctionnement

La ville de Villeurbanne
La Caisse primaire d'Assurance maladie

Ils nous ont soutenus en 2019 pour des projets

La Ville de Villeurbanne
La Métropole du Grand Lyon
L'Agence Régionale de Santé

Nos sponsors

Les cafés Ras d'Hamara
Le Crédit Mutuel
Les pompes funèbres intercommunales
Les cars Faure

Ils se sont engagés dans le cadre des dispositifs d'aide aux aidants

- Acppa, Marie-France Cavalie
- Adiaf- Savarahm, Frédérique Follis
- Age et perspectives, Gaëlle Blanchon
- Agilis, Corinne Mazuy
- Aide et A, Margaux Testu
- Alerfe, Cassandre Verilhac
- At'home Compliceo, Pauline Denisse
- CCAS Villeurbanne, Nicolas Sautriau
- Croix rouge française, Fabienne Porchet
- Cyprian Services, Laurence Ortola
- Filière gérontologique Lyon Centre, Adeline Loison
- HCL, Flora Bouteille, Christine Gay
- Intermed, Stéphane Vinches
- Maison de la Métropole de Villeurbanne, Marion Fabre, Oihiba Hennouni, Isabelle Debin
- Onela, Andréa Jarry
- Omeris, Beth Seva, Mickael Léo, Céline Cioffi
- Papavi, Géraldine Blanchet, Catherine Marescaux

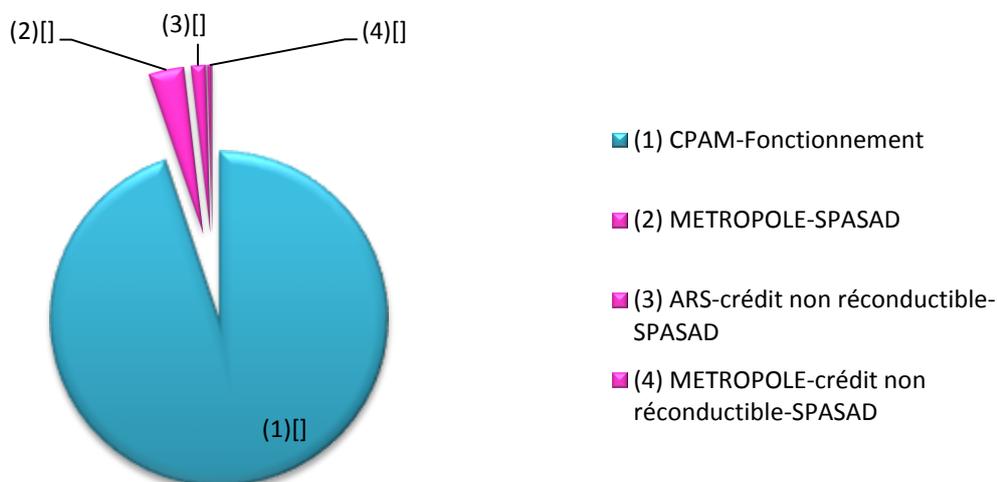
Et un groupe d'aidants que nous tenons à remercier chaleureusement :

- Mr André Artaux
- Mme Michelle Fayard
- Mme Renée Mariton
- Mme Marie-Carmen Martinez
- Mr Eugène Papciak
- Mme Marie-France Vially

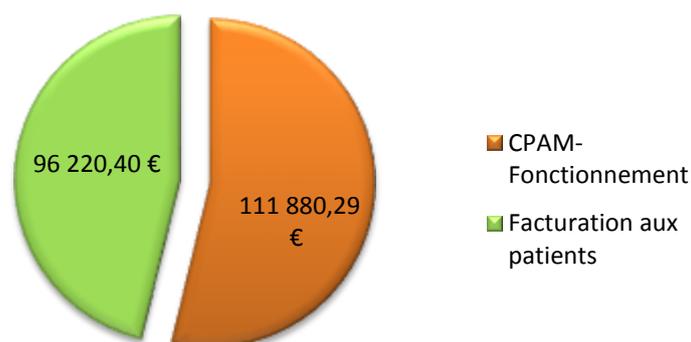


RAPPORT FINANCIER

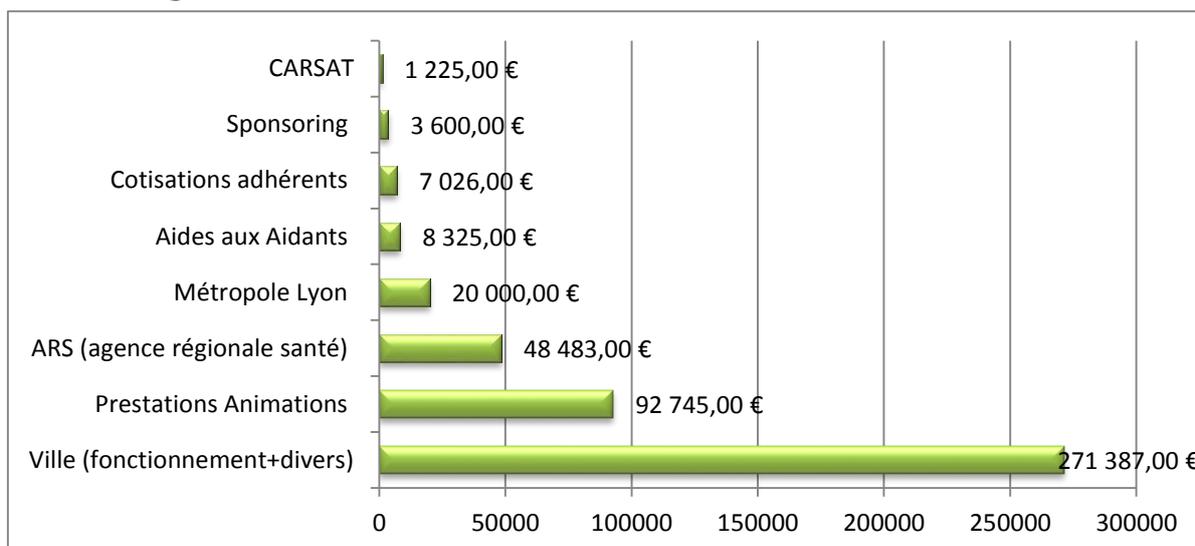
Pour le SSIAD : L'association a perçu la dotation normale de fonctionnement et une subvention liée à l'expérimentation SPASAD (Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile)



Pour l'accueil de jour : l'accueil de jour a reçu une dotation de fonctionnement et une participation de nos patients aux frais d'hébergement, de dépendance et de frais de transport



Pour le Siège



Commentaires sur l'exercice 2019

Le Conseil d'administration de l'OVPAR a arrêté les comptes 2019 ci-joints présentés lors de sa séance du 30 juin 2020.

Le compte de résultat et le bilan sont la consolidation des comptes de résultat et des bilans des 3 services de l'association :

- le siège
- le service de soins infirmiers à domicile
- l'accueil de jour

Le résultat consolidé de l'année est positif pour **33 603 €**.

Pour le siège :

Le compte de résultat du siège présente un résultat excédentaire de **12 766 €**.

Affectation du résultat : Il est proposé d'affecter ce résultat excédentaire en réserve.

Pour le SSIAD :

Ce service est sous la tutelle et le contrôle de **l'Agence Régionale de Santé (ARS)**. Il est financé à 100% par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).

Le budget est maîtrisé et le SSIAD présente un résultat positif de **9 920 €**.

Affectation du résultat : il est proposé d'affecter le montant excédentaire en financement des charges d'exploitation non réductibles (résultat en instance d'affectation dans l'attente de la position des tutelles).

Pour l'accueil de jour :

Ce service est sous la tutelle et le contrôle de **l'Agence Régionale de Santé (ARS)** et la Métropole qui fixe les prix de journée. Il est financé à **54%** par la **Caisse Primaire d'Assurance Maladie** et à **46% par les personnes âgées**.

Le budget est maîtrisé, l'accueil de jour présente un résultat positif de **10 917 €**.

Affectation du résultat : il est proposé d'affecter le montant excédentaire en financement des charges d'exploitation non réductibles.

RAPPORT D'ORIENTATION

L'année 2020 sera une année de transition : Nouvelle gouvernance suite aux élections municipales, rédaction du projet association 2021-2026, nouvelle convention d'objectifs et de moyens avec la Ville de Villeurbanne

Mais aussi, une année pour continuer l'implication des bénévoles autour de nouveaux projets, et notamment un coin des bénévoles à la Maison des Aînés.

Le développement des actions en direction des aidants : comptoirs des aidants, expérimentation du livret mon Parcours d'aidant en vue de son essaimage, cycle de conférences

L'année 2020 sera aussi celle de la négociation et la contractualisation entre le Pôle médico-social et l'Agence Régionale de Santé du CPOM. Ce contrat pluri annuel d'objectifs et de moyens posera les grands objectifs, les priorités et les moyens alloués pour le SSIAD et l'Accueil de jour.

Le développement de projets et d'actions transversales entre le Pôle médico-social, le pôle lien social et accompagnement et le pôle animation reste une priorité forte.

Enfin, on ne peut penser 2020 sans prendre en compte le bilan de la période de confinement liée à la pandémie COVID19.

Le BUREAU

BUDGET PREVISIONNEL CONSOLIDE 2020

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 - Achats	17 200	Subvention Municipale	276 000
<i>Produits Entretien</i>	3 800		
<i>Fournitures administratives & informatique</i>	5 600	CPCAM	772 248
<i>Petit Matériel et Fournitures médicales</i>	2 250	<i>ADJ</i>	121 324
<i>Fournitures animation</i>	3 250	<i>SSIAD</i>	650 924
<i>Alimentation</i>	2 300		
604 -Charges de l'Animation	87 600	Participation des Usagers	182 732
<i>Activités</i>	65 000	<i>Animation</i>	88 000
<i>Bénévoles et Brioches des Boulangers</i>	1 500	<i>Accueil de jour</i>	94 732
<i>Formation</i>	1 000		
<i>Conseil des Aînés</i>	600		
<i>Collaboration charges de coordination</i>	700		
<i>Concertation clinique / temps médiation</i>	6 500	Autres Subventions (Caisses de retraites, Fondation...)	46 174
<i>Groupes de paroles</i>	1 500		
<i>Temps de régulation</i>	5 000		
<i>Groupe de travail et conseil technique</i>	5 800		
61 - Services Extérieurs	56 075		
<i>Photocopieur</i>	6 535		
<i>Matériel informatiques</i>	4 572		
<i>Maintenance</i>	11 650	Refacturation salaire Direction au Pôle Médico-social	20 000
<i>Assurances</i>	7 600		
<i>Documentation</i>	500		
<i>Loyer</i>	8 442		
<i>Colloques et séminaires</i>	3 476		
<i>Prestation Restauration</i>	9 500		
<i>Entretien réparations</i>	3 800		
62 - Autres Services Extérieurs	151 392	Autres Entrées	25 600
<i>Honoraires</i>	21 400	<i>Cotisations Adhérents</i>	7 500
<i>Personnel mise à disposition</i>	20 000		
<i>Personnel extérieur</i>	19 642	<i>Encart Publicitaires</i>	3 600
<i>Communication</i>	5 000	<i>Produits Financiers</i>	1 500
<i>Déplacements</i>	16 500		
<i>Missions réception</i>	2 000		
<i>Téléphone/Frais postaux</i>	6 700	<i>Aide aux aidants</i>	9 000
<i>Intérim médicales</i>	12 000	<i>Prestations de formation</i>	4 000
<i>Services Bancaires</i>	150		
<i>Cotisations Adhésions</i>	2 000		
<i>Sous traitance transport</i>	35 000		
<i>Sous traitance ménage</i>	11 000		
63-64 - Salaires / Charges	1 000 287		
<i>Personnels OVPAR</i>	1 000 287		
68 - Dotations Amort/Provisions	10 200		
<i>Amort matériel</i>	10 200		
TOTAL	1 322 754	TOTAL	1 322 754